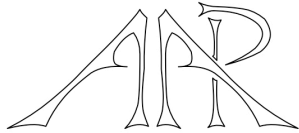


P a t r i c e S a l è s
A r c h i t e c t e d . p . l . g
Architecte du Patrimoine



A r c h i t e c t u r e
A r t ———— e t
P a t r i m o i n e

M o n s i e u r l e M a i r e
H ô t e l d e V i l l e
2 Place Georges Clémenceau
64400 OLORON SAINTE MARIE

Envoi par courriel

Carry-le-Rouet le : 20 Octobre 2025

Objet : Dégradations de la Chapelle de Légugnon - État de Péril Imminent !

Monsieur le Maire,

Suite à ma visite sur le site le mercredi 15 octobre dernier, je vous confirme par le présent courrier que la chapelle de Légugnon est dans un état de dégradation considérable et présente un risque certain au niveau de sa stabilité, à la fois pour l'intégrité même de sa structure propre que pour son environnement immédiat.

En conséquence, je vous invite à publier un arrêté de péril pour en interdire tout accès et de délimiter un périmètre de sécurité périphérique, coté cimetière, route du château et côté château (copropriété).

Dans un second temps, il sera nécessaire de réaliser un étalement de consolidation provisoire de l'arc triomphal de la chapelle.

Je reste bien entendu à votre disposition pour vous accompagner sur ces problématiques.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Patrice Salès

Architecte